

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/05/18/2022032366/justel>

Dossier numéro : 2022-05-18/20

Titre

18 MAI 2022. - Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'approbation des profils de métiers et de formation produits par le Service francophone des métiers et des qualifications

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 17-06-2022 page : 51277

Entrée en vigueur : 27-06-2022

Table des matières

Art. 1-28

Texte

Article [1er](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du conducteur/conductrice d'abatteuse (1er TRANS.BOIS-condu.abas-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 2](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du débardeur/débardeuse (1er TRANS.BOIS-déba.-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 3](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation de l'opérateur/opératrice de scierie (1er TRANS.BOIS-op.scie-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 4](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation de scieur/scieuse (1er TRANS.BOIS-scieur-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 5](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation de l'ouvrier forestier/ouvrière forestière (1er TRANS.BOIS-ouv.forest-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 6](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du bûcheron/bûcheronne (1er TRANS.BOIS-buch-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 7](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du bagagiste aéroport en centre de tri (AERO-bag.tri-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.

[Art. 8](#). Le Gouvernement wallon approuve les profils de métier et de formation du chargeur/chargeuse fret aéroport en entrepôt (AERO-char.fret entr-V01-2022) tels que validés par la Chambre de concertation et d'agrément en séance du 25 mars 2022.